

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

eau
publique

par
Est
Ensemble

<https://www.est-ensemble.fr/eau-publique>

eau
publique
par Est Ensemble
←

SOMMAIRE

<u>2</u>	EDITO
<u>3</u>	PREAMBULE
<u>4</u>	LE TERRITOIRE ET NOTRE REGIE
<u>5</u>	CONSEIL D'ADMINISTRATION
<u>7</u>	UN PATRIMOINE COLLECTIF AU SERVICE DE TOUS
<u>8</u>	LES FAITS MARQUANTS
<u>10</u>	LES MISSIONS
<u>12</u>	NOS EQUIPES AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC
<u>15</u>	NOTRE PATRIMOINE AU SERVICE DES USAGERS
<u>21</u>	GARANTIR UNE EAU Saine ET DISPONIBLE POUR TOUS
<u>27</u>	UN ASSAINISSEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE
<u>30</u>	SATISFAIRE L'USAGER CHAQUE JOUR

EDITO



L'année 2024 marque une étape importante pour le territoire d'Est Ensemble avec la mise en service effective de la Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement. Après plusieurs années de réflexion, de construction juridique, technique et financière engagées dès 2020, ce choix politique fort se concrétise enfin : celui d'un service public de l'eau à taille humaine, placé sous maîtrise publique, au service de l'intérêt général.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Eau Publique par Est Ensemble assure la distribution de l'eau potable, la collecte des eaux usées et la gestion des eaux pluviales pour les neuf communes du territoire. Cette première année d'activité a été consacrée à structurer l'organisation, renforcer les équipes, sécuriser les réseaux et déployer les outils indispensables à un service fiable, réactif et proche des usagers.

2024 est également l'année de la mise en œuvre d'une tarification sociale et environnementale : suppression de l'abonnement, gratuité des 10 premiers mètres cubes et principe progressif selon lequel « plus on consomme, plus on paie ». Cette mesure traduit concrètement notre volonté de garantir un accès équitable à l'eau, bien essentiel, tout en encourageant une consommation responsable.

Tout au long de l'année les équipes ont été pleinement mobilisées pour intervenir sur les réseaux, améliorer progressivement notre relation aux usagers, sensibiliser les habitants à la protection de cette ressource, développer l'accès à l'eau dans l'espace public (fontaines publiques) et renforcer la résilience du territoire face aux enjeux climatiques.

Mathieu Jousselin

*Directeur de la Régie publique
de l'eau et de l'assainissement d'Est Ensemble*

PREAMBULE

L'année 2024 marque une étape fondatrice pour notre territoire avec la création de **la Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement (RPEA)**. Elle assure la distribution de l'eau potable, la collecte des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines sur le territoire d'Est Ensemble. L'établissement public territorial regroupe neuf villes : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le

Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville.

Depuis 2020, un travail important a été engagé par les élus et les agents d'Est Ensemble afin de créer cette nouvelle régie publique à taille humaine, garante de l'intérêt général, dans l'objectif de préserver la ressource en eau et d'en garantir l'accès à toutes et à tous.

Lancement des études préparatoires

2020

Un travail juridique, technique et financier est engagé par les élus et les services d'Est Ensemble afin d'évaluer les conditions de création d'un service public de l'eau plus efficace et plus juste pour les usagers ;

2021

Est Ensemble choisit de ne pas renouveler son adhésion au SEDIF. Afin d'assurer la continuité du service, la distribution d'eau reste confiée à Veolia jusqu'à fin 2023. Parallèlement, une convention est votée avec la régie publique Eau de Paris, en vue d'un approvisionnement futur en eau potable ;

Choix stratégique et période de transition

Vote de la création de la régie publique

2022

Le 8 février 2022, les élus d'Est Ensemble votent la création d'une régie publique de l'eau, avec pour objectifs de protéger la ressource et de maîtriser le prix de l'eau pour les habitants ;

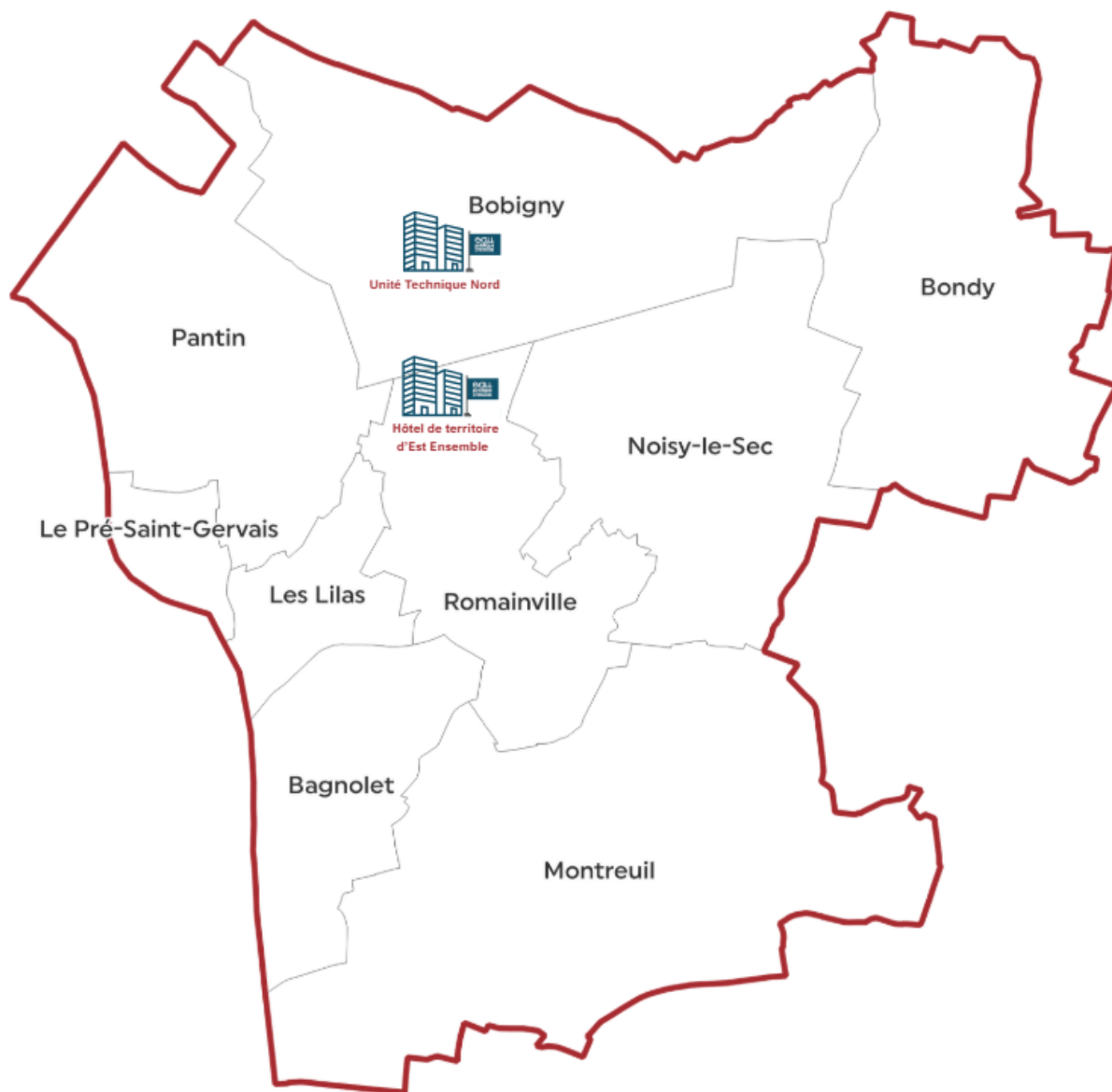
2024

Le 1er janvier 2024 marque le démarrage effectif de la régie. Cette première année est également marquée par la mise en œuvre d'une tarification sociale, avec la gratuité des 10 premiers m³ d'eau et la suppression de l'abonnement, affirmant une eau plus juste et accessible à tous.

Première année de la régie publique

LE TERRITOIRE ET NOTRE REGIE

La régie est implantée sur deux sites : le siège, situé à l'Hôtel de Territoire à Romainville, et l'unité technique à Bobigny.



Une régie de proximité, dotée de compétences claires : Gestion de l'assainissement (ASS), Gestion des réseaux d'eau potable (EP), Accompagnement des usagers, Suivi environnemental et technique.

Une mission publique essentielle, au cœur de la vie quotidienne : assurer à tous un accès à une eau potable de qualité et à un assainissement efficace.

Un périmètre d'intervention étendu, couvrant plusieurs communes du territoire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La gouvernance de la Régie est réalisée à travers :

Un conseil d'administration présidé par **M. Jean-Claude Oliva**.

Le Directeur général, **Mathieu Jousselin**, nommé par le Président du Conseil d'administration sur proposition du conseil de territoire.

Le CA de la Régie est composé de **29 membres** désignés par le conseil de territoire de l'EPT Est Ensemble :

21 personnes élues parmi les conseiller·ère·s territoriaux·ales d'Est Ensemble ;

3 personnes désignées en tant que représentant·e·s d'associations ;

2 personnes sélectionnées en tant que personnes qualifiées ;

3 personnes désignées parmi les participants de la Convention citoyenne pour le climat ;

Le Conseil d'Administration a une fonction de décision sur le fonctionnement de la Régie et sur la définition des orientations stratégiques et d'investissements. Il approuve notamment :

Les délibérations budgétaires et comptables ;

Les délibérations tarifaires dans le respect de la politique tarifaire définie par Est Ensemble ;

Les orientations générales liées au personnel et au tableau des effectifs ;

Certains types de contrats ;

Le rapport annuel d'activité ;

Les membres du Conseil d'administration d'Eau publique par Est Ensemble

Les élu·e·s du conseil territorial d'Est Ensemble

Laurent BARON

Vice-Président d'Est Ensemble
Maire du Pré-Saint-Gervais

Lionel BENHAROUS

Vice-Président d'Est Ensemble
Maire des Lilas

Patrice BESSAC

Président d'Est Ensemble
Maire de Montreuil

Michelle BONNEAU

Conseillère territoriale d'Est Ensemble
Maire-adjointe de Montreuil

Cristel FABRIS

Conseillère territoriale d'Est Ensemble
Conseillère municipale déléguée de Bondy

Jean-Marc CHEVAL

Conseiller territorial délégué d'Est Ensemble
Conseiller municipal délégué de Bondy

Luc DI GALLO

Conseiller territorial d'Est Ensemble
Maire-adjoint de Montreuil

Tony DI MARTINO

Conseiller territorial d'Est Ensemble
Maire de Bagnolet

Youri ETILLIEUX

Conseiller territorial délégué d'Est Ensemble
Conseiller municipal de Bobigny

Frédéric FIOLETTI

Conseiller territorial d'Est Ensemble
Conseiller municipal de Bobigny

Richard GALERA

Vice-Président d'Est Ensemble
Conseiller municipal de Montreuil

Françoise KERN

Conseillère territoriale d'Est Ensemble
Maire-adjointe de Pantin

Patrick LASCoux

Vice-Président d'Est Ensemble
Conseiller municipal de Noisy-le-Sec

Jean-Luc LE COROLLER

Conseiller territorial d'Est Ensemble
Maire-adjoint de Noisy-le-Sec

Mathieu MONOT

Conseiller territorial d'Est Ensemble
1er Maire-adjoint de Pantin

Vincent PRUVOST

Conseiller territorial délégué d'Est Ensemble
Maire-adjoint de Romainville

Anne-Marie HEUGAS

1e Vice-Présidente d'Est ensemble
Conseillère municipale de Romainville

Ines KODAWU

Conseillère territoriale d'Est Ensemble
Conseillère municipale déléguée de Bobigny
Déléguée aux Relations internationales
Adjointe de quartier : Jean Rostand /
Abreuvoir

Christelle LE GOUALLEC

Vice-Présidente d'Est Ensemble
Conseillère municipale de Bondy

Jean-Claude OLIVA

Vice-Président d'Est Ensemble
Conseiller municipal délégué de Bagnolet

Mirjam RUDIN

Conseillère territoriale d'Est Ensemble
Conseillère municipale de Pantin

Les représentant-e-s des associations**Frédéric CAPPE**

Confédération nationale du logement

Achille DU GESNETOUX

Fondation Danielle Mitterrand

Marie-Geneviève LENTAIGNE

Coordination Eau-Île-de-France

Citoyen-ne-s de la Convention citoyenne pour le climat**Jennifer LOPES GOMES**

Convention citoyenne pour le climat

Jacques TESSIER

Convention citoyenne pour le climat

Michelle TRONCHET

Convention citoyenne pour le climat

Personnalités qualifiées**Lucie BONY**

Personnalité qualifiée

Catherine CHOQUET

Personnalité qualifiée

UN PATRIMOINE COLLECTIF AU SERVICE DE TOUS

Les Chiffres Clés



BAGNOLET

41 776 Bagnoletais **257** hectares
AEP **41,8** km ASS **23,9** km
3 349 usagers **1 989 668** m³



BOBIGNY

55 270 Balbyniens **678** hectares
AEP **79,5** km ASS **57,6** km
5 312 usagers **2 995 749** m³



BONDY

51 066 Bondynois **547** hectares
AEP **82** km ASS **54,3** km
8 116 usagers **2 655 500** m³



PANTIN

60 954 Pantinois **501** hectares
AEP **58** km ASS **26,8** km
3 755 usagers **3 297 556** m³



LES LILAS

23 262 Lilasiens **126** hectares
AEP **25,4** km ASS **12** km
1 967 usagers **1 052 189** m³



MONTREUIL

110 758 Montreuillois **891** hectares
AEP **142,7** km ASS **92,2** km
12 418 usagers **5 680 564** m³



ROMAINVILLE

35 314 Romainvillois **344** hectares
AEP **43,8** km ASS **26,4** km
3 564 usagers **1 654 576** m³



LE PRÉ SAINT-GERVAIS

16 733 Gervaisiens **70** hectares
AEP **11,9** km ASS **5,5** km
1 094 usagers **754 934** m³



NOISY-LE-SEC

45 915 Noiséens **505** hectares
AEP **66,5** km ASS **43,3** km
5 218 usagers **2 169 329** m³

441 048 habitants

44 793 usagers

3 919 hectares

342 km de réseaux d'assainissement **552** km de réseaux d'eau potable

22 250 064 m³ de volume d'eau consommé

LES FAITS MARQUANTS



Une régie en plein essor

2024 marque la première année de fonctionnement opérationnel de la régie publique de l'eau potable et de l'assainissement. Cette année a été déterminante pour structurer l'organisation, renforcer les équipes et déployer de nouveaux outils techniques. La régie a progressivement gagné en efficacité et en professionnalisation, au service de tous les usagers.

 Une tarification solidaire pour tous

La régie a mis en œuvre, pour la première fois, une tarification sociale de l'eau, afin de garantir un accès équitable à ce service essentiel. Cette nouvelle tarification comprend un abonnement gratuit, les 10 premiers mètres cubes offerts, puis six tranches progressives appliquant le principe :

« Plus on consomme, plus on paie ».



Aller à la rencontre des habitants

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le **22 mars 2024**, la régie a organisé une journée de sensibilisation autour de la ressource, au Centre nautique Jacques Brel de Bobigny. Un stand pédagogique, des échanges et des animations ont permis de rappeler l'importance de préserver l'eau et de mieux comprendre la gestion publique.



L'eau accessible partout, pour tous

Le 27 août 2024, Est Ensemble a inauguré une nouvelle fontaine publique au Terrain Pêche-Mêle à Montreuil. L'accès gratuit à l'eau dans l'espace public constitue un enjeu majeur d'égalité sociale. Afin d'améliorer le cadre de vie et de renforcer la proximité du service public, 15 nouvelles fontaines ont été installées cet été sur l'ensemble du territoire.



Agir pour le climat, ensemble

Le 22 septembre 2024, la régie a participé à la Journée du climat à Pantin. Un stand installé en plein air a permis de sensibiliser les habitants aux enjeux climatiques et environnementaux et de présenter les actions concrètes menées par la régie pour réduire l'empreinte écologique et promouvoir une gestion durable de l'eau.



Réduire les déchets, protéger l'eau

Le 15 novembre 2024, la régie a participé au Village Zéro Déchets à la bibliothèque Elsa Triolet à Pantin. Un stand de sensibilisation a permis d'informer les habitants sur la réduction des déchets, le tri et les gestes écoresponsables, et de montrer comment la gestion durable de l'eau s'inscrit dans une démarche globale de protection de l'environnement.



LES MISSIONS

1 Distribuer l'eau potable sur le territoire

L'eau potable distribuée par la régie provient, en 2024, de captage (ou pompages) dans la Marne via une usine située à Neuilly-sur-Marne et dans la Seine via une usine située à Choisy-le-Roi. Elles sont toutes deux gérées par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF)

La **RPEA**¹ distribue l'eau potable et assure ainsi :

L'exploitation et la gestion patrimoniale des ouvrages : surveillance, entretien, maintenance, mise en place de nouveaux compteurs d'eau, etc.

Les études et travaux visant à réhabiliter, améliorer et développer le patrimoine existant.

2 Collecter et transporter les eaux usées et les eaux pluviales

Sur le territoire de la petite couronne parisienne, différents acteurs interviennent sur la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales.

La régie assure la collecte des eaux usées et pluviales. **Le Département de Seine-Saint-Denis** s'occupe ensuite de leur transport jusqu'aux stations d'épuration du **Syndicat**

Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) avant rejet et Seine et en Marne de l'eau traitée. Une gestion concertée de la compétence entre les différents acteurs du territoire est donc nécessaire pour assurer une meilleure performance à l'ensemble du système.

La RPEA entretient le réseau de collecte (près de 340 km), assure le lien avec les usagers qui y sont raccordés et déploie un programme de rénovation de ce patrimoine. Elle instruit également les dossiers d'aménagement et de construction pour limiter les apports d'eaux pluviales au réseau et contribue par ses actions à l'amélioration de la qualité des eaux transitant vers les stations d'épuration et le milieu naturel.

Le réseau d'assainissement d'Est Ensemble comprend d'une manière générale un ensemble de canalisations et collecteurs de type unitaire : eaux usées et pluviales collectées dans un seul ouvrage. Sur la partie Est de Montreuil et sur quelques zones récemment aménagées à l'amont des réseaux, le réseau est séparatif : les eaux usées et pluviales sont collectées dans deux ouvrages différenciés.

¹ La Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement

3 Développer l'accès à l'eau potable dans l'espace public

La gestion de l'eau est une mission fondamentale de la RPEA. Faciliter l'accès à l'eau potable par le développement de fontaines publiques contribue :

À garantir à tous, sans distinction un accès gratuit à l'eau potable. Une démarche essentielle pour les personnes les plus vulnérables ;

Au bien-être des citoyens, en assurant un rafraîchissement régulier, réduisant ainsi les risques de déshydratation lors des épisodes de forte chaleur ;

À l'adaptation de la ville au changement climatique.

4 Une plus grande proximité avec les usagers

La régie place les usagers au cœur de son action afin de garantir un service public de l'eau et de l'assainissement proche, réactif et transparent. En comprenant mieux les besoins et attentes des habitants, la régie peut cibler ses interventions, améliorer la qualité du service et anticiper les situations problématiques avant qu'elles n'impactent les usagers.

Cette démarche permet également de mieux informer et accompagner les habitants dans leurs démarches quotidiennes, qu'il s'agisse de raccordements, de relevés de consommation ou de demandes techniques. En plaçant les usagers au centre de son action, la régie s'assure que le service reste adapté aux besoins du territoire, tout en renforçant la confiance et la satisfaction des habitants.



NOS EQUIPES AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC

Les agents de la régie sont au cœur du service public de l'eau et de l'assainissement. Chaque jour, ils assurent la continuité du service, interviennent sur le réseau et accueillent les usagers. Leur expertise et leur engagement permettent de garantir un service fiable, sûr et proche des besoins de chacun.

En 2024, les effectifs reflètent la diversité des métiers et la complémentarité des compétences nécessaires au bon fonctionnement de la régie. La formation et le développement des collaborateurs sont également au centre de nos priorités afin de renforcer les compétences et préparer l'avenir.

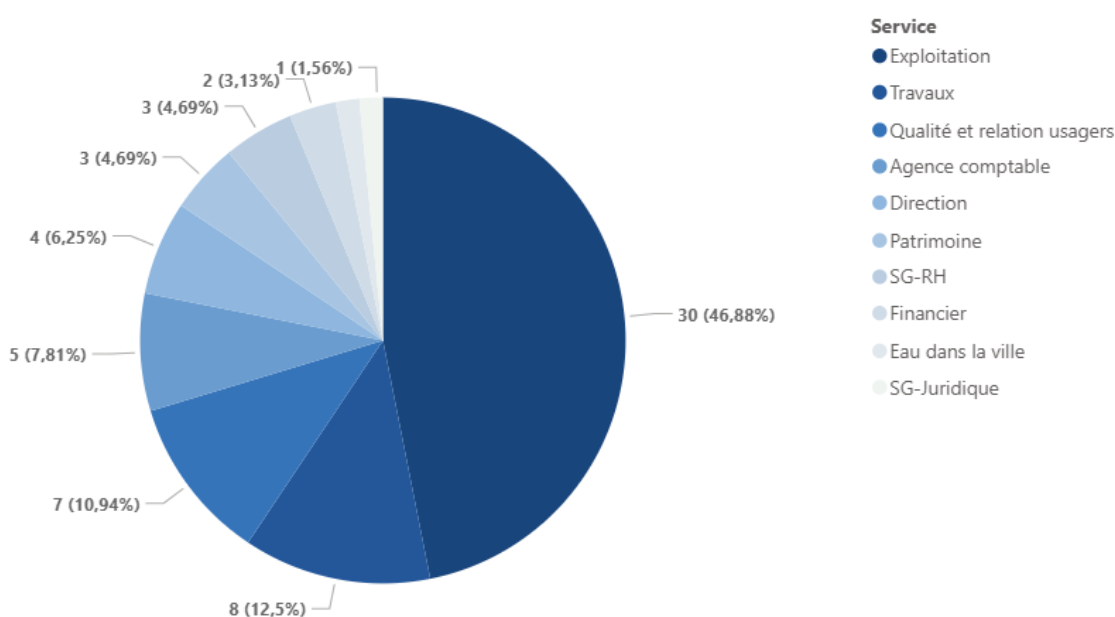
Effectif et organisation

En 2024, la RPEA réunit **64** agents engagés dans un large éventail de missions essentielles. Ces équipes, organisées au sein de différents pôles opérationnels, techniques et administratifs, travaillent de manière coordonnée pour assurer le bon fonctionnement et la performance du service public de l'eau et de l'assainissement.

Cette organisation repose sur une complémentarité forte des métiers : équipes de terrain présentes quotidiennement pour garantir la

continuité du service, services internes œuvrant à la coordination entre les différents pôles et équipes dédiées à l'accompagnement des usagers dans leurs démarches. Des pôles spécialisés veillent également à la qualité de l'eau, à la sécurité des installations, à la gestion patrimoniale et à l'amélioration continue du service.

Cette structuration permet à la régie d'assurer une présence réactive sur l'ensemble du territoire, tout en offrant un accompagnement attentif et personnalisé aux habitants.



Profil des agents

Le profil des agents reflète une équipe à la fois stable, engagée et en pleine structuration. L'âge moyen des collaborateurs, autour de **42** ans, témoigne d'un équilibre harmonieux entre expertise confirmée et nouvelles arrivées, permettant de combiner expérience,

dynamisme et renouvellement des compétences.

La régie s'appuie également sur une équipe diversifiée, avec une répartition hommes-femmes qui contribue à l'enrichissement collectif et à la pluralité des approches dans l'exercice des missions.



Visite chantier
Rue des Roches

Effectifs masculins

64 %



Effectifs féminins

36 %



Cette progression des effectifs n'est pas qu'un chiffre, elle se traduit concrètement par une meilleure réactivité, une présence renforcée sur le terrain et un accompagnement plus proche des usagers. Elle reflète aussi la volonté de la régie d'investir dans ses équipes pour garantir un service public moderne, fiable et accessible à tous.



Formation et développement

La RPEA accorde une grande importance au développement des compétences de ses collaborateurs. Former nos agents, c'est leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leur expertise et de mieux répondre aux besoins des usagers.



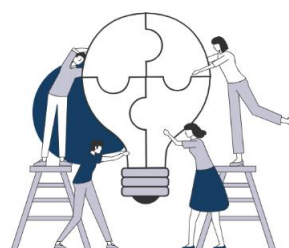
Les formations proposées couvrent un large éventail de thématiques, techniques, réglementaires, numériques, sécurité ou relation usagers afin d'adapter les compétences des équipes aux besoins du service public. La régie valorise également le partage de savoir-faire entre collègues, favorisant la transmission interne et la montée en compétences collective.

13 plans de formation

ont été mis en œuvre pour accompagner les équipes dans leurs missions quotidiennes, leur offrir des perspectives d'évolution et assurer la continuité et la qualité du service public.



En investissant dans les compétences de ses agents, la régie garantit un service public moderne, fiable et proche des attentes des usagers. La formation constitue ainsi un pilier essentiel de notre démarche d'amélioration continue.



NOTRE PATRIMOINE AU SERVICE DES USAGERS

Typologie du réseau d'assainissement

Le réseau d'assainissement géré par Est Ensemble se compose de deux types de réseaux :

Réseau unitaire (majoritaire, **91 %**) : Les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées ensemble et acheminées vers les collecteurs départementaux de la Seine-Saint-Denis pour traitement par les stations d'épuration du SIAAP.

Pour la majorité du territoire nord, elles sont dirigées vers la station Seine Aval à Achères.

Pour la partie centrale, elles sont acheminées, en fonction des flux, vers les stations Seine Grésillons, Seine Aval et Seine Centre (Colombes).

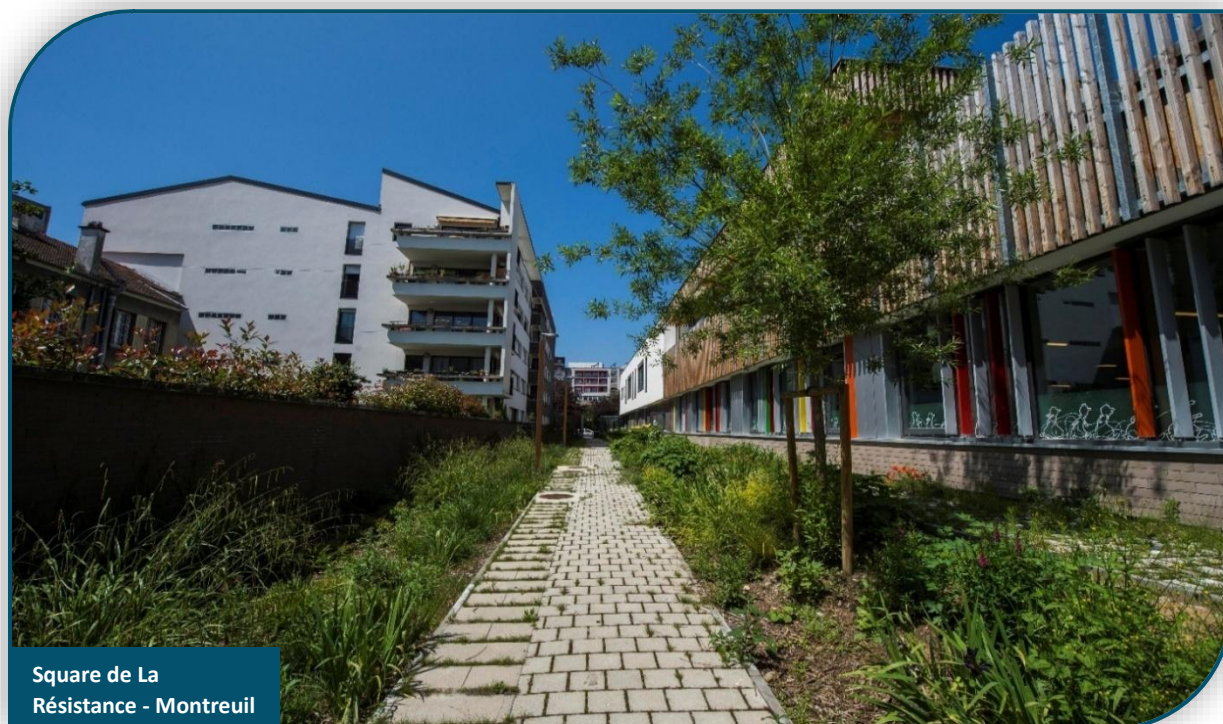
Réseau séparatif (**9 %** du patrimoine, Sud-Est de Montreuil) : Les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées dans des conduites distinctes. Elles sont ensuite traitées à la station d'épuration Seine Amont à Valenton (SIAAP). Certaines zones récemment aménagées, situées en amont des réseaux unitaires, bénéficient également d'un réseau séparatif.



Ouvrages et infrastructures du réseau d'assainissement

Bassin/ Noue

La régie dispose de bassins de stockage et de noues, conçus pour réguler les eaux pluviales et protéger le réseau d'assainissement, tout en contribuant à la résilience urbaine.



Bassins de stockage :

Bassins à ciel ouvert : au nombre de **4** sur le territoire, ils sont situés en surface et retiennent temporairement les eaux de pluie avant de les relâcher progressivement dans le réseau, limitant ainsi le risque de débordement et facilitant l'infiltration naturelle.

Bassins enterrés : **16** sont implantés sur le territoire. Installés sous terre, ils permettent de stocker d'importantes quantités d'eau sans empiéter sur l'espace urbain et sont particulièrement adaptés aux zones densément peuplées.

Noues :

Les noues sont des tranchées végétalisées qui recueillent et filtrent les eaux pluviales en surface avant leur infiltration dans le sol ou leur acheminement vers le réseau. Elles jouent un rôle écologique important en réduisant les débits lors des épisodes pluvieux, en limitant l'érosion et en améliorant la qualité de l'eau grâce à la filtration naturelle. Les noues participent également à la création d'espaces verts et à la biodiversité urbaine, renforçant la résilience des villes face aux épisodes pluvieux intenses.

Branchements assainissement

Les branchements d'assainissement constituent le lien entre les installations sanitaires des immeubles et le réseau public d'assainissement collectif. Ils permettent l'évacuation des eaux usées et, selon les secteurs, des eaux pluviales, depuis le domaine privé vers le domaine public, dans le respect des normes techniques et sanitaires en vigueur.

Dans ce cadre, la régie a instauré la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC). Ce dispositif s'applique lors des raccordements ou des projets générant de nouveaux rejets au réseau public et participe à l'équilibre financier du service. Il permet d'accompagner l'évolution du territoire tout en assurant la capacité et la pérennité des ouvrages d'assainissement.

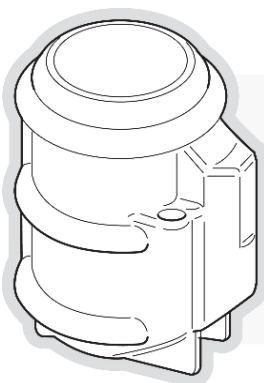
Un réseau d'assainissement efficace et sécurisé

Le territoire compte **7 255** branchements d'assainissement, essentiels au fonctionnement quotidien du service.

Postes de relevage

Les postes de relevage sont des équipements essentiels pour la gestion des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi que des réseaux unitaires. Ils permettent de collecter temporairement les effluents, puis de les refouler vers un point

d'évacuation situé en hauteur, comme un collecteur ou une station d'assainissement. Ces installations sont indispensables lorsque l'évacuation gravitaire n'est pas possible, notamment dans des caves, des sous-sols ou sur des terrains en pente.



Sur le territoire d'Est Ensemble, la régie exploite **7** postes de relevage. Ces équipements garantissent un acheminement fiable et continu des effluents, notamment dans les secteurs où l'écoulement gravitaire n'est pas possible.

Typologie du réseau d'Eau potable

Le réseau d'eau potable d'Est Ensemble assure l'alimentation quotidienne en eau potable de l'ensemble des habitants et des établissements du territoire.

En 2024, l'eau distribuée provient principalement des captages de la Marne (usine de Neuilly-sur-Marne) et de la Seine (usine de Choisy-le-Roi), exploités par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF).

Le réseau de distribution s'étend sur **552 km** de canalisations, comprenant des conduites principales et secondaires qui desservent les foyers, les équipements publics et les entreprises. Il est complété par des réservoirs et des châteaux d'eau, garantissant la continuité du service, le maintien de la pression et la sécurité de l'alimentation en eau sur l'ensemble du territoire.

Ouvrages et équipements du réseau d'eau potable

Branchements Eau Potable

Les branchements eau potable assurent l'acheminement du réseau d'eau potable jusqu'aux habitations, immeubles et établissements du territoire. Ils constituent un élément essentiel du service public, garantissant une distribution fiable, continue et conforme aux normes sanitaires.

Chaque branchement fait l'objet d'un suivi attentif par la régie, depuis sa création jusqu'à son entretien, afin de prévenir les fuites, sécuriser les installations et assurer une qualité de service optimale. Leur bon état de fonctionnement est indispensable pour répondre aux besoins quotidiens des usagers et limiter les pertes d'eau sur le réseau.

Un maillage essentiel entre le réseau public et les usagers

46 653 branchements eau potable sur le territoire, constituent un élément clé du fonctionnement quotidien du service, assurant l'alimentation des logements, des équipements publics et activités du territoire.

Vannes

Les vannes permettent de contrôler, d'isoler et de réguler la circulation de l'eau potable. Elles jouent un rôle clé lors des interventions techniques, des travaux programmés ou en cas d'incident, en permettant de couper l'eau de manière ciblée sans impacter l'ensemble du réseau.

Une gestion rigoureuse des vannes est indispensable pour garantir la réactivité des équipes, sécuriser les opérations et assurer la continuité du service auprès des usagers. Leur maintenance régulière contribue à la fiabilité globale du réseau et à une gestion efficace des situations d'urgence.

Un outil indispensable pour la gestion et la sécurité du réseau

5 253 vannes réparties sur le territoire permettent de maîtriser les flux d'eau, de sécuriser les interventions et de limiter l'impact des incidents sur les usagers.

Compteurs d'eau

Chaque logement ou bâtiment est relié au réseau par un branchement spécifique. Pour mesurer la consommation, la régie installe soit un compteur unique pour un branchement individuel, soit plusieurs compteurs lorsqu'un même branchement dessert plusieurs logements collectifs et que les consommations sont individualisées.

Ces compteurs appartiennent à la régie et sont certifiés conformes aux normes métrologiques en vigueur.

Cette certification garantit la précision des relevés, offrant aux usagers la certitude que leur consommation est correctement enregistrée et permettant de détecter rapidement toute surconsommation.

Pour la régie, les compteurs jouent un rôle stratégique dans la gestion du réseau : ils permettent de suivre la distribution de l'eau, d'optimiser les interventions et de mieux planifier l'entretien des canalisations et équipements.

Chiffres clés du comptage

En 2024, la régie exploite **46 893** compteurs sur l'ensemble du territoire, couvrant logements individuels et collectifs.



PI/BI

Ces équipements sont essentiels à la sécurité du territoire. Connectés au réseau d'eau sous pression, ils garantissent un débit et une pression suffisants dès l'arrivée des services de secours. Leur visibilité, accessibilité et signalisation permettent une intervention rapide et efficace en cas d'urgence.

Poteau d'incendie (PI) : borne hors-sol, généralement rouge, installée en bord de voie et raccordée au réseau d'eau.

Disponible en permanence, il constitue une solution simple, fiable et robuste pour l'alimentation en eau lors des interventions.

Bouche d'incendie (BI) : point de puisage enterré, protégé par un tampon en fonte, situé au niveau du trottoir ou de la chaussée. Elle remplit la même fonction qu'un poteau, tout en réduisant l'encombrement en surface.

La préservation de ces équipements est essentielle

Les poteaux et bouches d'incendie relèvent de la compétence des communes, qui en assurent la gestion et l'entretien.

Un PI ou une BI fonctionnel(le) et bien entretenu(e) assure la sécurité des habitants et la continuité du service pour les secours, tandis qu'un équipement endommagé ou mal signalé peut compromettre l'efficacité des interventions.



Châteaux d'eau

Les châteaux d'eau, tels que celui des Lilas et les deux châteaux de Romainville, sont des réservoirs surélevés connectés au réseau de distribution d'eau potable. Ils jouent un rôle essentiel en assurant une pression stable dans le réseau, en amortissant les variations de consommation et en fournissant une réserve d'eau en cas d'arrêt temporaire des pompes.

La hauteur de ces ouvrages est soigneusement calculée pour garantir une pression suffisante chez tous les consommateurs, même ceux situés en altitude ou aux points les plus éloignés du réseau. Ces infrastructures constituent ainsi un élément clé de la continuité et de la sécurité de l'alimentation en eau sur le territoire.



Château des Lilas

GARANTIR UNE EAU SAINE ET DISPONIBLE POUR TOUS

L'eau potable est un bien essentiel, et la régie veille chaque jour à ce qu'elle soit sûre et constante. Au-delà des grands chiffres clés présentés en introduction, nous suivons de près plusieurs indicateurs reflétant notre engagement pour la qualité et la fiabilité du service.

Qualité de l'eau

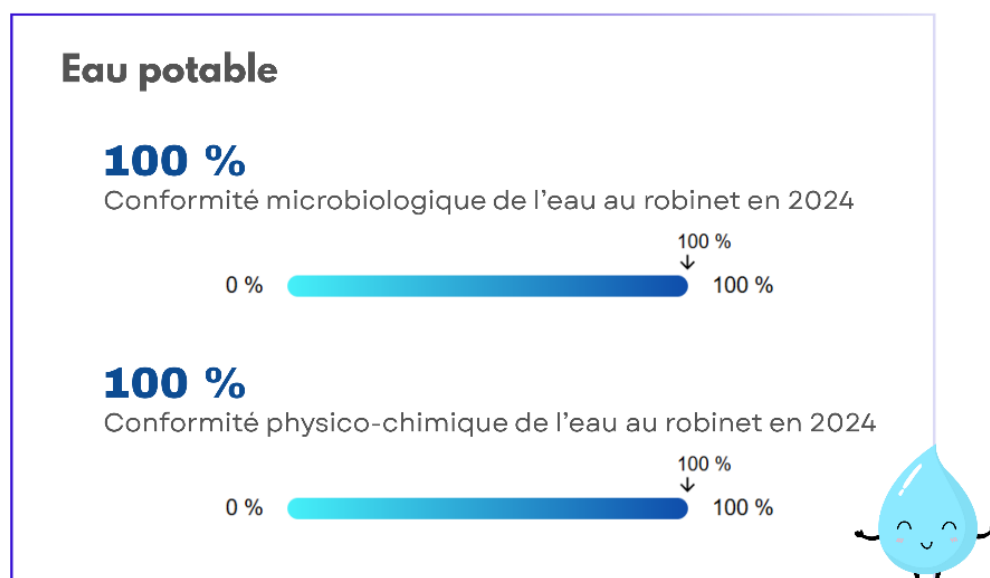
L'eau potable bénéficie d'une surveillance renforcée, assurée à la fois par les autorités sanitaires et par la régie. En 2024, l'Agence régionale de santé (ARS) a fait réaliser 341 analyses pour vérifier la conformité de l'eau. En complément, la Régie publique de l'eau et de l'assainissement d'Est Ensemble

a conduit un programme d'autosurveillance, qui s'est traduit par 402 analyses supplémentaires. L'ensemble de ces contrôles garantit une vision complète et fiable de la qualité de l'eau produite et distribuée.

Suivi en continu de la qualité de l'eau sur 4 paramètres

L'eau distribuée sur le territoire est surveillée en continu grâce à une quinzaine de capteurs. Ils mesurent en permanence quatre éléments essentiels : le chlore, la conductivité, la pression et la température. Les données sont enregistrées toutes les

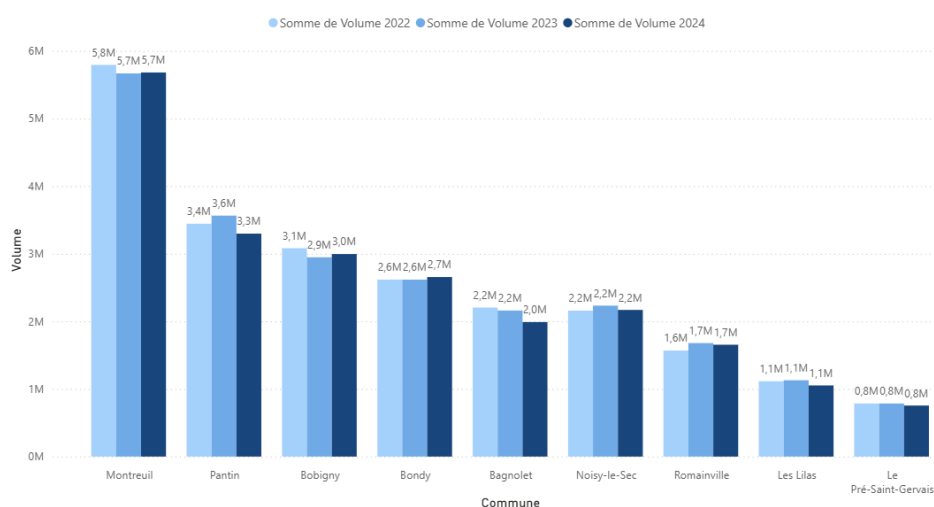
dix minutes et permettent de détecter rapidement toute anomalie. Des alertes automatiques se déclenchent si un paramètre dépasse un seuil défini, assurant ainsi une surveillance proactive et continue du réseau pour la sécurité de tous.



Evolution de la consommation d'eau

Pour garantir une eau disponible, sûre et de qualité pour tous, la régie suit de près la consommation sur l'ensemble du territoire. Depuis 2022, nous retraçons les volumes consommés afin de mieux comprendre les besoins des habitants, anticiper les périodes de forte demande et adapter nos interventions sur le réseau de manière proactive.

Ces données sont également utilisées pour optimiser la gestion du réseau, réduire les pertes et planifier les opérations de maintenance ainsi que le renouvellement des infrastructures, assurant ainsi la performance et la fiabilité du service public.



2022
22 765 682 m³

2023
22 780 634 m³

2024
22 250 064 m³

Gestion et performance du réseau

Détection des fuites

1 661

**interventions
réalisées**

978

fuites enregistrées

L'entretien et la maintenance des réseaux sont au cœur des missions de la régie. Chaque année, les équipes réalisent un programme d'entretien qui comprend le contrôle des équipements et la recherche systématique des fuites.

L'objectif principal est de détecter rapidement les incidents et de réparer les fuites, afin de réduire les pertes d'eau et garantir un service fiable aux usagers.

Intervention sur compteur

Au fil de son utilisation, un compteur peut perdre en précision, le plus souvent en sous-estimant la consommation réelle. Il est donc indispensable d'en assurer un suivi régulier et, le cas échéant, le remplacement.

Le contrôle et le renouvellement des compteurs participent à la bonne gestion du service public de l'eau. Ils permettent d'améliorer la connaissance des consommations, de fiabiliser la facturation et de disposer de données précises pour le pilotage du réseau. Ces actions contribuent également à une utilisation plus responsable de la ressource et à l'optimisation du fonctionnement global du service.

369

**interventions
réalisées**

26 %

**des interventions :
réparation fuite et
remplacement de
pièces**

Les travaux eau potable

Pour garantir une eau de qualité et disponible en permanence, les équipes de la régie interviennent également sur des travaux neufs sur le réseau d’eau potable. Ces travaux permettent de moderniser les canalisations, de réduire les fuites et de renforcer la fiabilité du service pour tous les abonnés. Chaque intervention est planifiée pour avoir un impact positif sur le

quotidien des habitants et pour améliorer la distribution dans tous les quartiers. Le tableau ci-dessous présente les principaux travaux réalisés, leur localisation et les bénéfices apportés aux usagers, illustrant concrètement l’engagement de la régie pour un réseau d’eau potable performant et durable.

Ville	Nombre de rue	Nature des travaux	Détail
Bagnolet	2	Réseau renouvelé	585 m ²
		Branchements modernisés ou créés	15
Bobigny	3	Réseau Créé	196 mL
		Réseau renouvelé	310 mL
		Branchements modernisés ou créés	4
Bondy	1	Réseau renouvelé	105 mL
		Branchements modernisés ou créés	2
Les lilas	3	Réseau Renouvelé	260 mL
		Branchements modernisés ou créés	9
Montreuil	10	Réseau Renouvelé	2 668 mL
		Branchements modernisés ou créés	19
Noisy-le-Sec	1	Réseau Renouvelé	30 mL
Pantin	1	Réseau Renouvelé	170 mL



4 128 mL

du réseau renouvelé

49

branchements modernisés ou créés

² Le mètre linéaire (mL) est une unité de mesure de longueur qui se base sur le système métrique international. Un mètre linéaire correspond très simplement à une longueur d’un mètre, soit 100 centimètres (cm) ou 3,281 pieds dans le système impérial.

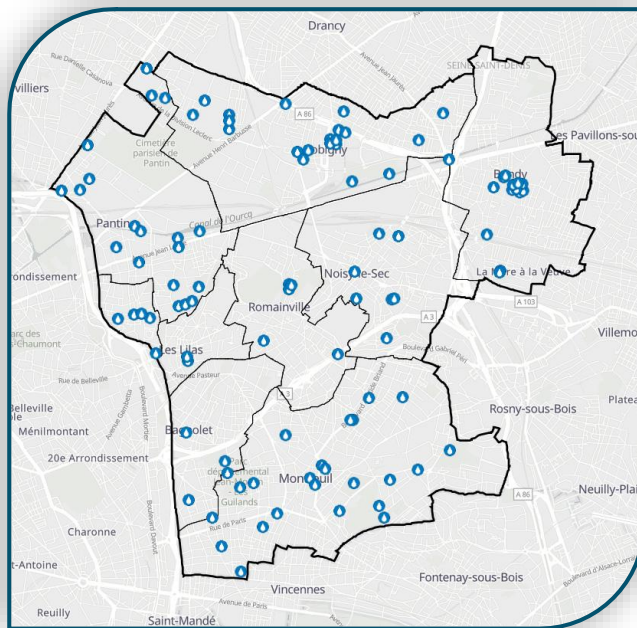
Les fontaines à eau : un accès gratuit pour tous

La régie place l'accès à l'eau potable au centre de ses priorités afin de garantir le bien-être de tous les habitants du territoire. Dans cette démarche, et pour répondre aux enjeux de santé publique, d'inclusion et de confort en ville, des fontaines d'eau potable accessibles à tous ont été déployées dans l'espace public.

Ces équipements jouent un rôle essentiel, notamment lors des épisodes de fortes chaleurs : ils permettent à chacun de s'hydrater, de remplir une gourde ou une bouteille et de limiter l'usage de contenants jetables. Ils encouragent ainsi l'adoption de pratiques écoresponsables,

tout en favorisant une consommation d'eau plus durable.

Au-delà de leur utilité quotidienne, ces fontaines participent également au renforcement de la résilience urbaine. Leur présence contribue à créer des points de fraîcheur dans l'espace public, à accompagner une meilleure gestion des eaux de pluie et à adapter la ville aux effets du changement climatique. Leur implantation a été pensée en tenant compte des besoins des habitants, en privilégiant les zones les plus fréquentées, les espaces de promenade et les lieux de rassemblement.



Eau Publique par Est Ensemble a pour objectif de poursuivre ses efforts pour déployer de nouvelles fontaines publiques sur le territoire durant l'été 2025.



Projet de déconnexion : vers une gestion autonome et durable de l'eau

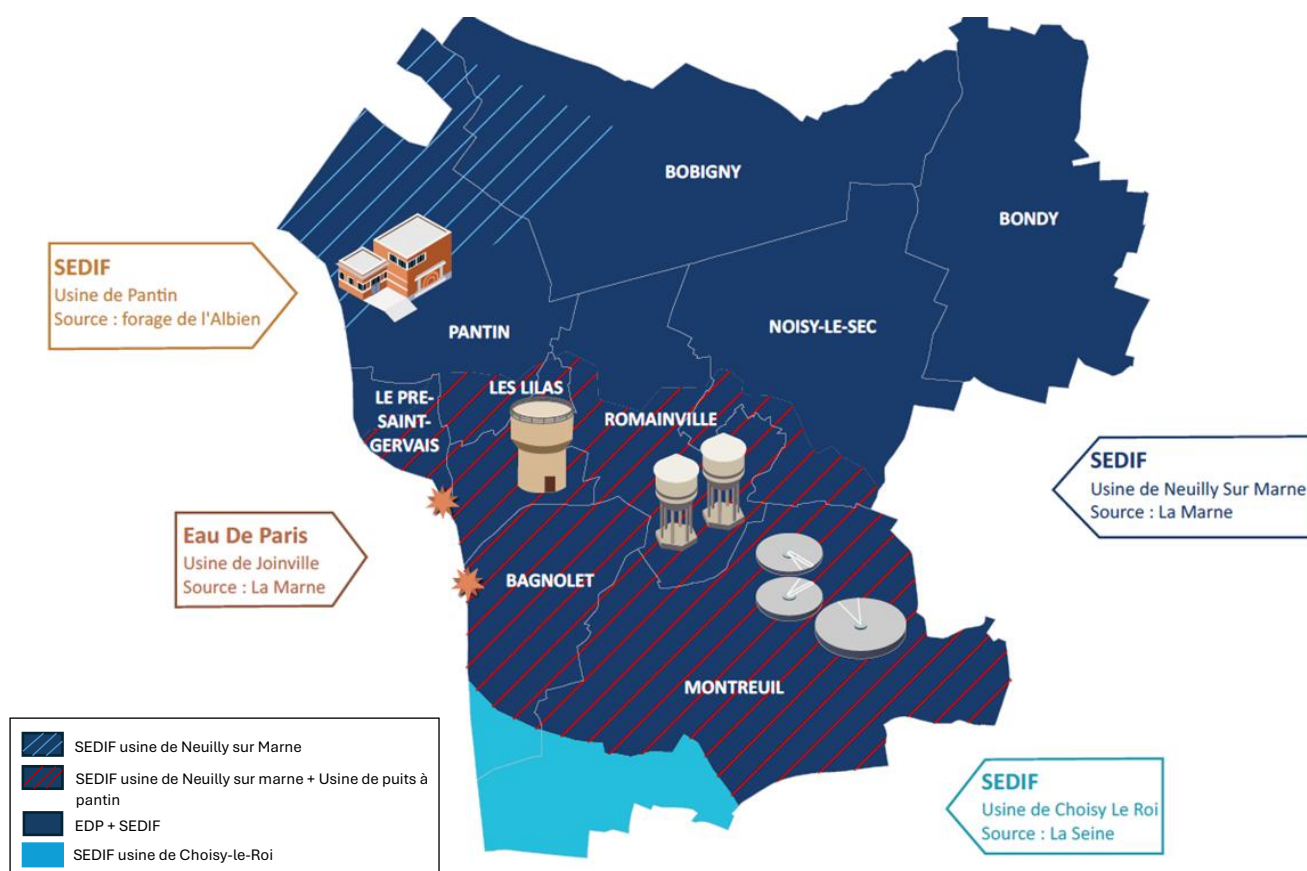
Pour garantir un service public de l'eau indépendant, durable et responsable, la régie diversifie la provenance de l'eau potable distribuée dans nos communes en se connectant également au réseau d'Eau de Paris.

Une étape essentielle pour réussir cette transition est la déconnexion physique des réseaux d'Est Ensemble et du SEDIF. Cette séparation permet :

- de mieux suivre le débit entrant et sortant du réseau ;
- de faciliter la recherche et la réparation des fuites ;

- d'améliorer le rendement de distribution ;
- et de diversifier l'alimentation en eau, en utilisant à la fois le SEDIF et Eau de Paris sur certains secteurs.

Cette étude, réalisée en collaboration avec le SEDIF et son assistant à maîtrise d'ouvrage, constitue la première étape vers une gestion autonome du réseau. Elle inclut l'analyse des infrastructures existantes, la définition des scénarios possibles de déconnexion et les résultats des modélisations hydrauliques.



L'achèvement complet de ce projet est prévu pour la fin de l'année 2035.

UN ASSAINISSEMENT AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'assainissement est un service public essentiel à la santé publique et à la protection de l'environnement. Chaque jour, La RPEA collecte et traite les eaux usées afin d'éviter toute pollution des sols et des cours d'eau, tout en garantissant le respect des normes environnementales et sanitaires.

Surveillance et interventions sur le réseau

Pour assurer la fiabilité du réseau et la continuité du service, la régie surveille et entretient quotidiennement les infrastructures.

Les interventions sont planifiées pour maintenir le réseau en parfait état de fonctionnement et des équipes sont mobilisées rapidement en cas d'incident ou de panne.

Entretien des ouvrages d'engouffrement

8 472 Avaloirs et grilles ;

188 Aco drains.

Curage des collecteurs

20 km de réseaux ont été curé de manière préventive ;

8 km de réseaux ont fait l'objet d'un curage curatif via 45 opérations de curage.

Dératisation

2 398 regards infestés et **8 133** regards traités ;

29% d'infestation.

Déchets évacués

348,2 t de déchets évacués



Accompagnement de l'urbanisation du territoire

Le RPEA joue un rôle clé dans l'accompagnement de l'urbanisation du territoire. Chaque nouveau projet de construction, d'aménagement ou de réhabilitation nécessite une analyse technique pour vérifier la capacité du réseau, prévenir les risques d'inondation ou de pollution, et assurer un branchement sécurisé des futurs usagers.

Les équipes instruisent ainsi les autorisations d'urbanisme, étudient les

demandes de nouveaux raccordements et délivrent les autorisations de déversement des eaux usées non domestiques, en veillant au respect des normes environnementales et sanitaires en vigueur.

Ces démarches garantissent une croissance urbaine maîtrisée, cohérente avec les capacités du réseau et respectueuse de l'environnement.

Autorisation d'urbanisme

447 avis dont 43 défavorables ;

Demandes de nouveaux raccordements au réseau public

63 demandes de branchement et de déversement reçus ;

17 autorisations de déversement ;

14 autorisations de travaux.

Autorisations de déversements d'eaux usées non domestiques

14 arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques :

- **11** arrêtés pour des déversements d'eaux usées non domestiques ;
- **3** arrêtés pour des déversements temporaires d'eaux claires dans le cadre de chantiers de construction.



Les travaux assainissement

Pour garantir un réseau d’assainissement efficace et sécurisé, les équipes de la régie réalisent chaque année des travaux neufs et des opérations d’amélioration sur les infrastructures du territoire. Ces interventions permettent de moderniser les canalisations, de prévenir les désordres (engorgements, débordements,

infiltrations), et d’assurer un écoulement optimal des eaux usées et pluviales.

Chaque chantier est conçu pour renforcer la fiabilité du réseau, protéger l’environnement et améliorer durablement le confort des habitants.

2 820 mL du réseau renouvelé
26 avaloirs modernisés
279 branchements modernisés ou créés



Ville	Nombre de rue	Nature des travaux	Détail
Bobigny	1	Réseau renouvelé	40 mL
Les Lilas	3	Réseau renouvelé	320 mL
		Branchements modernisés ou créés	7
		Avaloirs modernisés ou créés	2
Montreuil	13	Réseau renouvelé	2 185 mL
		Branchements modernisés ou créés	272
		Avaloirs modernisés ou créés	24
Pantin/ Pré Saint Gervais	2	Réseau renouvelé	275



PARIS 2024



Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris

Dans le cadre des épreuves de natation en eaux vives organisées dans la Seine lors des Jeux olympiques de 2024, des travaux de mise en conformité des réseaux séparatifs d’eaux usées et d’eaux pluviales ont été réalisés sur la commune de Montreuil afin de préserver la qualité des milieux naturels. Ces interventions, engagées en 2022 et achevées à l’été 2024, ont permis de renforcer la performance environnementale du réseau en amont de cet événement international.

SATISFAIRE L'USAGER CHAQUE JOUR

Notre priorité est de garantir un service de qualité et de proximité pour tous les habitants. Que ce soit pour l'eau potable ou l'assainissement, nous plaçons les usagers au centre de nos actions et veillons à répondre rapidement à leurs besoins.

La tarification

La première grille tarifaire de l'eau potable a été approuvée lors du Conseil de territoire du 28 novembre 2023.

Cette grille prévoit pour **les particuliers** un abonnement gratuit et une allocation de 10 premiers m³ gratuits, suivis d'un tarif progressif par tranche de consommation excédentaire.

Les industries et les collectivités bénéficient également d'un abonnement gratuit mais ensuite un tarif unique du premier au dernier m³ consommé :

Collectivité 1,3986 €/m³

Professionnels 1,4049 €/m³



à partir du 141 ^e m ³ 1,5366 €/m³	→ Autres
du 132 ^e au 140 ^e m ³ 1,4919 €/m³	→ Voitures et jardins
du 102 ^e au 131 ^e m ³ 1,4200 €/m³	→ Sanitaires
du 87 ^e au 101 ^e m ³ 1,3720 €/m³	→ Vaisselle
du 29 ^e au 86 ^e m ³ 1,3320 €/m³	→ Bains et douches
du 11 ^e au 28 ^e m ³ 1,1988 €/m³	→ Linge
du 1 ^{er} au 10 ^e m ³ GRATUIT	→ Boisson/cuisine – EAU VITALE
 Tarifs HT par tranche de consommation Hors taxes et hors redevances 	→ Abonnement GRATUIT

Sa mise en application a été réalisée dès le 1er janvier 2024

Facturation

En 2024, la Régie a assuré pour la première fois la facturation des abonnés en interne, à l'aide d'un logiciel récemment paramétré. La facturation a été effectuée sur un rythme trimestriel, afin d'assurer

une transition progressive avec le calendrier appliqué par le précédent délégataire, tout en garantissant un suivi régulier des consommations des abonnés.

Facture form with sections: Informations techniques, Récapitulatif de votre facture, Comment régler votre facture d'eau, and Votre paiement. Includes a pie chart for water distribution costs and a bar chart for water consumption history.

Detailed invoice form with sections: Informations techniques, Votre facture détaillée, and Détail du montant de la TVA. Includes multiple tables for itemized costs and tax breakdowns.

Accessibilité et contact :

La RPEA met au cœur de son action la proximité avec les usagers, en proposant plusieurs moyens simples et rapides pour entrer en contact avec nos équipes. L'objectif est d'offrir un service réactif, disponible et attentif aux besoins du territoire.

Les usagers peuvent joindre la régie via :

 Le numéro gratuit 0 805 058 058, disponible du lundi au vendredi de **9h à 12h30** pour toutes les demandes liées à l'eau potable, à l'assainissement, aux interventions sur le réseau ou aux démarches administratives.

 Le service d'astreinte, activé à partir de **12h30** et disponible **24h/24** en cas d'urgence (fuite importante, débordement, casse de canalisation...), garantissant une prise en charge rapide des situations critiques.



L'adresse email dédiée :

eau-assainissement@est-ensemble.fr, permettant aux usagers d'envoyer leurs demandes, signalements ou documents à tout moment.



Le courrier postal, reste un moyen de contact disponible pour certaines démarches, notamment les demandes administratives, la transmission de documents, les réclamations, contestations ou signalements. Tous les courriers reçus sont enregistrés, suivis et traités avec attention afin d'apporter une réponse claire et adaptée à chaque situation.



Une agence de l'eau accessible 24h/24, à l'adresse

<https://eau-potable.est-ensemble.fr>, est ouverte à l'ensemble des abonnés. Elle permet de consulter et payer ses factures, suivre sa consommation et effectuer certaines démarches en ligne, offrant ainsi un accès simple, sécurisé et disponible à tout moment.



Grâce à cette organisation multicanale, la régie veille à ce que chacun puisse obtenir une réponse adaptée, quel que soit le type de demande ou le moment où elle survient.

Appels téléphoniques reçus

Le service téléphonique constitue le premier point de contact des usagers. En 2024, un nombre conséquent d'appels a été traité, illustrant l'importance de ce canal dans le quotidien du service. Le taux de réponse varie en fonction des périodes et peut être ponctuellement affecté par des pics d'activité, notamment lors des épisodes de gel ou des phases de facturation, qui entraînent une augmentation notable du volume d'appels.



Courriers reçus



La régie reçoit régulièrement des sollicitations écrites de la part des usagers, sous forme de courriers ou de mails, principalement en lien avec la facturation, les changements de situation ou des réclamations techniques. Tous ces échanges sont enregistrés, suivis et traités avec rigueur afin d'apporter des réponses claires, complètes et adaptées à chaque situation.

Régie Publique de l'Eau et de l'Assainissement

100, avenue Gaston-Roussel
93232 Romainville Cedex
est-ensemble.fr

Infos eau et assainissement
 **0 805 058 058**
APPEL GRATUIT POUR UN POSTE FIXE

eau-assainissement@est-ensemble.fr